

Client demandeur N° : 38476

Fax :

Vos ref :

Client payeur N° : 38476
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
84200 CARPENTRAS

Madame MELANIE RICHARD
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
232 AVENUE FREDERIC MISTRAL
84200 CARPENTRAS

Rapport d'essai n° 20-05482-003

N° de prélèvement 169380

Lieu de prélèvement	CANAL DE CARPENTRAS		
Commune	PERNES LES FONTAINES		
Nature	Eau douce		
Prélevé le	22/04/2020	à 13:05	par LLACAND
Reçu le	22/04/2020		Température à réception : 6 °C
Édité le	04/05/2020		

Dossier n° **20-05482** Echantillon n° **20-05482-003**

Devis n° **2020025130** Sous-Devis n° **20025130-001**

Libellé de l'échantillon : - CANAL DE CARPENTRAS

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date d'analyse: ICP_AES	28/04/2020
Date d'analyse: COT/COD	24/04/2020
Date de mise en analyse: Chimie Effluents	23/04/2020
Date d'analyse: ICP_MS	28/04/2020
Date de mise en analyse: Chimie Eau	23/04/2020
Date de mise en analyse: Bactériologie Eau	22/04/2020
Date d'analyse: Mercure par fluorescence atomique	30/04/2020

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Par délégation de la Présidente,

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 3

Méthode	Description
CMM_M034	Méthode interne : Dosage par fluorescence atomique
FD T90-523-1	Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle
IDX 33/03-10/13	Enterolert ou IDX 33/03-10/13 - Enterolert DW Quantitray (entérocoques intestinaux) par méthode validée AFNOR certification
ISO 9308-2	Coliformes totaux et E coli par NPP
NF EN ISO 10304-1	Dosage des anions dissous par chromatographie des ions en phase liquide
NF EN ISO 10523	Détermination du pH par Potentiométrie
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 14911	Dosage en Chromatographie Ionique cations dissous
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)
NF EN ISO 6222	Micro-organismes revivifiables à 36°C et à 22°C eaux douces
NF EN 1484	Oxydation chimique et détection par Infra-Rouge
NF EN 25663	Dosage de l'Azote Kjeldahl - Méthode après minéralisation au sélénium
NF EN 872	Dosage des matières en suspension - Méthode par filtration sur filtre en fibres de verre (Filtre PALL 1µm)
NF ISO 15923-1	Détermination de paramètres sélectionnés par des systèmes d'analyse discrète - Partie 1 : Ammonium, nitrate, nitrite, chlorure, orthophosphate, sulfate et silicate par détection photométrique

Dossier n° 20-05482 Echantillon n° 20-05482-003

Prélèvement

Code Sandre	Paramètre	Méthode	Technique	Résultat	Unité
/	Prélèvement Eaux superficielles (*)	FD T90-523-1	FD T90-523-1 Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle	Instantané	
1302	pH (Mesure sur site) (*)	NF EN ISO 10523	pH eaux douces et résiduaires	7,5	unité pH

Microbiologies des eaux

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Limite de qualité (Ec)	Référence de qualité (Ec)
Micro-organismes revivifiables à 36°C (*)	NF EN ISO 6222	220	UFC/mL		
Micro-organismes revivifiables 22°C (*)	NF EN ISO 6222	>300	UFC/mL		
Coliformes Totaux (*)	ISO 9308-2	>201	NPP/100mL		
Escherichia coli (*)	ISO 9308-2	>201	NPP/100mL	0	
Enterocoques Intestinaux (Enterolert) (*)	IDX 33/03-10/13	>201	NPP/100mL	0	

Chimie des eaux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1335	Ammonium (*)	14798-03-9	NF ISO 15923-1	Spectrométrie	<0.05	mg(NH4)/L	0.05		
1339	Nitrites (*)	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Spectrométrie	0.01	mg(NO2)/L	0.01		
1339	Nitrites	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Calcul	0.003	mg(N)/L	0.003		
1841	Carbone organique total (COT) *(E)	/	NF EN 1484	Dosage du Carbone organique Total	1.4	mg(C)/L	0.1		
1374	Calcium (Ca) *(E)	7440-70-2	NF EN ISO 14911	Chromatographie ionique	78	mg/L	1		
1372	Magnésium (Mg) *(E)	7439-95-4	NF EN ISO 14911	Chromatographie ionique	14	mg/L	1		
1345	Dureté *(E)		Calcul	Calcul	25.3	Degré français	0.1		
1340	Nitrates *(E)	14797-55-8	NF EN ISO 10304-1	Chromatographie ionique	3.1	mg(NO3)/L	0.5		
1340	Nitrates	14797-55-8	NF EN ISO 10304-1	Calcul	0.71	mg(N)/L	0.11		

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1305	Matières en Suspension (MES) (*) (E)		NF EN 872	MES	29	mg/L	2		
1319	Azote Kjeldahl (*) (E)	/	NF EN 25663	Azote kjeldahl après min.au sélénium eaux D et R	0.5	mg(N)/L	0.5		
1551	Azote global eaux	/	Calcul	Calcul	<1.2	mg(N)/L	1.2		

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1369	Arsenic (As) (*) (E)	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2		
1388	Cadmium (Cd) (*) (E)	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.025	µg/L	0.025		
1387	Mercuré (Hg) (*) (E)	7439-97-6	CMM_M034	Fluorescence Atomique Vapeurs Froides	<0.015	µg/L	0.015		
1382	Plomb (Pb) (*) (E)	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.17	µg/L	0.05		
1350	Phosphore (P) (*) (E)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<0.01	mg(P)/L	0.01		

LQ : Limite de quantification / ND : Non déterminé / CMA : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / NQE : Norme de qualité environnementale / Ec : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le prélèvement est réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Tout projet de reproduction du logo du laboratoire, de la référence à son accréditation au COFRAC, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

(E) : Le laboratoire est agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Fin du rapport n° 20-05482-003